



La politique climatique suisse dans le contexte international

- > *Les changements climatiques affectent tous les pays. Tous ont donc intérêt à contribuer à une meilleure protection du climat.*
- > *Au travers de l'Accord de Paris, la communauté internationale s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre.*
- > *La Suisse met en œuvre l'Accord de Paris avec la loi sur le CO₂.*

L'Accord de Paris

Fin 2015, la communauté internationale a conclu un accord majeur portant sur la protection du climat à l'échelle mondiale. Depuis, 189 États ainsi que l'Union européenne (UE) ont ratifié l'Accord de Paris, qui vise à contenir le réchauffement mondial en-dessous de 2 °C. Pour que cet objectif puisse être atteint, il est impératif que les émissions de gaz à effet de serre soient massivement réduites et que tous les pays apportent leur pierre à l'édifice en premier lieu sur leur sol. L'accord autorise toutefois également la prise en compte de mesures mises en œuvre dans d'autres pays. La loi sur le CO₂ révisée met à profit cette possibilité et permet qu'au maximum un quart des réductions soient obtenues à l'étranger.

Des émissions sont également générées par les marchandises et services que la Suisse importe. Il s'agit là d'émissions grises, que la loi sur le CO₂ révisée ambitionne également de réduire, ce qui vient en complément de l'objectif de réduction contraignant prévu par l'Accord de Paris, pris au niveau international. Par ce biais, la Suisse a la possibilité d'aider d'autres pays à diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre. Ceci dans son propre intérêt puisque la réduction des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial a un effet sur les changements climatiques.

La Suisse assume ses responsabilités

La Suisse a ratifié l'Accord de Paris en 2017 et s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de moitié d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990. Cette baisse correspond aux recommandations des scientifiques, qui préconisent des valeurs comprises entre 40 et 55 % d'ici à 2030.

La majorité des principaux partenaires commerciaux de la Suisse ont arrêté des valeurs du même ordre. Fin 2020, l'UE et d'autres pays tels que le Royaume-Uni, le Danemark et la Finlande ont renforcé leurs objectifs climatiques. L'UE vise désormais une réduction de ses émissions d'au moins 55 % par rapport à 1990. Le Royaume-Uni a de son côté annoncé vouloir baisser ses émissions de gaz à effet de serre de 68 % par rapport à 1990 d'ici à 2030. Le Danemark entend pour sa part diminuer ses émissions de 70 % d'ici à 2030 et la Finlande, atteindre le zéro net d'ici à 2035.

Les principaux partenaires commerciaux de la Suisse, Chine et Inde comprises, se sont également engagés à atteindre d'ambitieux objectifs de réduction au-delà de 2030. La Chine a ainsi annoncé en octobre 2020 vouloir atteindre le zéro net d'ici à 2060. Un changement de trajectoire est aussi attendu aux États-Unis avec l'arrivée de Joe Biden, dont le plan climat prévoit que les États-Unis devraient parvenir à cet objectif au plus tard en 2050.